

Décembre 2018



Le petit Frazéen

n° 23

Bulletin Municipal



ENFANTS
DE
FRAZÉ
MORTS
POUR
LA PATRIE

1914 -
1918

BEE ALBERT
BEE EUGÈNE
BEQUIGNON EMILE
BLANCHOUIN AXEL
BLANCHOUIN SOSTHÈNES
BLIN GEORGES
BLOT EUGÈNE
BLOT MAXIME
BOURDELAS ABEL
CHEVALLIER FELICIEN
CHEVREAU FELIX
COURTOIS LOUIS
DUPONT DE DINECHIN GUY
DUPONT DE DINECHIN LOUIS
DUPONT LEANDRE
ENADAN ERNEST
ERNEST EDMOND
FORGE ABEL

TOURIAUX
FURET
GARNIER
GASSELIN
TEARONG
GOURC
GUEDE
GUMBERT
HAYET
HATON
HATON
HERMELINE
HUGENT
HOUEY
HOUED
LANDER
LATOURNE
LATOURNE

1939 - 1945

CHAUDRON ENOUELD
DORMEAU KLEBER
GODIAN LUCIEN
LEROUX KLEBER
VILLEDEU PAUL

AFRIQUE DU NORD
1953 DAVIAU XAVIER
1969 DE LA SAVETTE FORTUNE

Bientôt les fêtes de fin d'année, et bientôt 2019 !

Quels sont les projets de Frazé que nous allons pouvoir finaliser cette année ?

Certainement l'amélioration de notre téléphonie mobile : Frazé fait partie des 4 premières communes éligibles sur le département, et il semble bien que nous soyons la première commune bientôt équipée pour recevoir au mieux les 4 opérateurs de téléphone (Bouygues, Orange, SFR et Free). Une antenne va être dédiée à la bonne réception de la téléphonie mobile dans le bourg. Elle sera placée sur le terrain au-dessus de la salle des fêtes, et ne devrait ainsi pas être visible depuis le village tout en assurant une couverture optimum.

Nous espérons finir les travaux entrepris dans la salle des fêtes : après l'isolation extérieure, ce sont les huisseries et le chauffage que nous allons changer.

Nous espérons lancer le chantier de l'ancienne boulangerie. Ce dossier est financièrement très conséquent, car rien n'avait été entrepris en toiture depuis des décennies, et l'eau s'est infiltrée et a créé de nombreux désordres. Il nous faut sauver ce bâtiment en centre-bourg si nous ne voulons pas le laisser dégringoler... sur les voisins ! Malheureusement l'actualité ces dernières semaines nous apporte la preuve que ne rien faire n'est pas la solution. A l'heure de la rédaction de cet édit, rien n'est encore décidé des aménagements et de l'utilisation de ces locaux une fois restaurés.

Un grand merci à notre Sous-Préfet, Monsieur Cédric Bouet, qui nous a promis toute l'aide de l'Etat sur ce dossier.

Et bien entendu un grand merci à Madame Sophie Brocas, Préfète d'Eure-et-Loir, qui est venue une première fois à Frazé pour une réunion de travail sur nos différents dossiers et est revenue, en visite plus « privée », lors des fêtes du Patrimoine. Son enthousiasme pour Frazé est à la hauteur de la beauté de notre village particulièrement en valeur sous le soleil ce jour-là !

Et puis comme toujours, nous travaillerons à la mise en valeur de nos rues, améliorerons encore le fleurissement, soignerons nos hameaux, nos kilomètres de voirie, et nos réseaux techniques...

Cet automne, un ministre est venu à Frazé, lors d'une visite privée : Monsieur Sébastien Lecornu, qui est Ministre des collectivités territoriales ; il a été maire lui aussi et est très attaché aux communes rurales ; il a vu nos commerces, notre église, nos rues soignées et parcouru la promenade du lavoir sous un beau soleil d'automne. Son compliment doit nous aller à tous droit au cœur : « j'ai rarement vu un village à la fois aussi vivant et bien tenu ».

Voilà, c'est Frazé !

Bonne année Frazé

Brigitte Pistre

Les travaux réalisés ou en cours

➤ Cédric Bouet, notre nouveau Sous-Préfet, à l'écoute de nos projets

Depuis cet été, nous avons, dans l'arrondissement de Nogent-le Rotrou, un nouveau Sous-Préfet, Monsieur Cédric Bouet. Rappelons que le sous-préfet est le représentant de l'Etat localement.

Il est venu à Frazé 3 fois : une première fois lors des fêtes du Patrimoine, en visite privée, puis il est revenu pour une visite officielle, où nous lui avons présenté la commune et expliqué les projets en cours. Nous avons visité l'église où il a pu admirer les travaux réalisés et lui avons expliqué la suite : l'intérieur de l'église devra bientôt lui aussi être restauré, et nous aurons alors besoin de son appui et des aides financières de l'Etat. Pour finir cette matinée de présentation, nous avons ensemble rendu visite à l'Etape des Saveurs, où nous avons déjeuné. Rappelons que c'est avec l'aide d'un de ses prédécesseurs, Frédéric Cheylan, Sous-Préfet en 2009, que nous avons pu monter l'opération de construction de ces deux bâtiments (commerces et chambres d'hôtes).

Monsieur Bouet est revenu le 30 novembre pour participer à une réunion concernant les travaux de l'ancienne boulangerie. En effet, là aussi, nous avons besoin de l'Etat pour mener à bien le projet de sauvetage de ce bâtiment important, qui menace ruine au milieu du village. L'actualité récente nous montre qu'il est dangereux de ne pas s'occuper du bâti ancien, qui peut s'écrouler comme ce fut le cas à Marseille et ailleurs il y a peu.

Ce projet de restauration a retenu toute l'attention du Sous-Préfet, et cette réunion sera suivie d'autres, rassemblant autour de la table l'ensemble des acteurs et financeurs (Etat, Région, Département, PETR, commune, architectes, assistance à maîtrise d'ouvrage...).

Nous avons bon espoir qu'avec cet appui nous saurons trouver les aides indispensables à la sauvegarde de ce bâtiment, et donc de l'intégrité du bourg.

Par ailleurs, Monsieur Bouet est l'interlocuteur représentant l'Etat dans l'amélioration de la téléphonie mobile en zones blanches en Eure-et-Loir. Là aussi, Frazé bénéficiera très prochainement des infrastructures enfin réalisées en zone rurale.



La réunion de travail du 30 novembre s'est déroulée en présence de notre Sous-Préfet Monsieur Bouet, de notre Conseillère départementale Françoise Hamelin, du directeur du PETR Perche Jérôme Clément, de notre architecte maître d'œuvre Guillaume Trouvé, de notre assistante à maîtrise d'ouvrage Valérie Distretti et d'une partie du Conseil municipal.

Cette séance a permis de présenter les conclusions de l'étude de diagnostic, les travaux à envisager et les pistes de financements possibles en fonction des différentes hypothèses d'affectations de ces locaux.

➤ Travaux à la salle des fêtes : l'analyse des offres est en cours



Comme cela a déjà été évoqué dans le précédent bulletin, des travaux de réhabilitation énergétique de la salle des fêtes sont en cours de préparation : remplacement des menuiseries, mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée, changement du système de chauffage et mise aux normes de l'éclairage.

Ces travaux pourront bénéficier d'un accompagnement dans le cadre du dispositif Energetis Collectivités.

Ils entraîneront la réfection des peintures intérieures.

Suite à la publication de l'avis de consultation cet automne, l'analyse des offres est en cours. La programmation de ces travaux devrait intervenir après l'été 2019.

Le remplacement des feux gaz dans la cuisine est également en cours de réflexion.

➤ Voirie : La Haie Vierge et Les Marchais se refont une beauté

Dans le cadre de son programme annuel d'entretien et de réfection de voirie, la Commune a procédé cette année à la première phase de réfection de la voie communale de la Haie Vierge et aux travaux préparatoires avant enduit au Cormier et impasse des Marchais (notre photo).

Coût des travaux : 15 759€ HT, avec une subvention de 30 % du Conseil départemental.



➤ Cimetière : la procédure de reprise de concessions à l'état d'abandon se poursuit et s'étend

Comme évoqué dans nos précédentes éditions, une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon a été initiée. Cette démarche, très encadrée, s'étale sur une durée de trois ans, laissant ainsi le temps aux familles de se manifester en mairie.

La procédure a tout d'abord été lancée à l'automne 2016 dans le 1^{er} carré de gauche, qui est donc déjà dans la deuxième phase d'une durée de 18 mois depuis le 20 avril 2018. Cela concerne 163 tombes, dont 10 abandons décidés par les descendants.

Cette opération se généralise et concerne à présent tout le reste du cimetière, c'est-à-dire le carré de droite en entrant, et les deux carrés du fond, à gauche et à droite. Le 28 septembre 2018, un recensement des concessions en abandon, expirées ou tombes sans acte de concession a été réalisé et matérialisé par l'apposition de petites pancartes individuelles devant chaque emplacement concerné. Un constat a été dressé ; il est consultable en mairie et affiché sous le préau du cimetière.

Au final, cette longue procédure aboutira fin 2019 pour le premier carré de gauche, puis en 2021 pour le reste du cimetière.

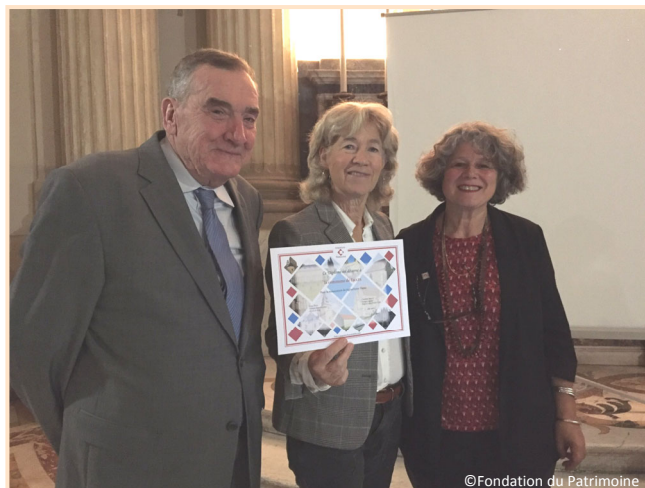
La Municipalité et le secrétariat de Mairie se tiennent à votre disposition pour toute question ou précision sur cette démarche délicate mais nécessaire.

➤ L'église reçoit le label Fondation du Patrimoine

Les travaux de restauration réalisés dans notre église ont fait l'objet d'une souscription via la Fondation du Patrimoine. Un appel aux dons qui a permis de recueillir au total la somme de 40 000 €.

Les travaux étant achevés depuis 2017, la souscription a été clôturée et une cérémonie organisée à Chartres le 9 novembre 2018 a permis d'attribuer officiellement le label Fondation du Patrimoine à notre édifice. A cette occasion, un diplôme et une plaque ont été remis à Brigitte Pistre par Henri Réau et Léa Trouilloud, délégués de la Fondation du Patrimoine en Eure-et-Loir (notre photo).

La plaque a été apposée à l'entrée de l'église.



➤ Le pont d'Ezanville rouvert à la circulation

Au terme d'un chantier qui a duré plusieurs mois, les usagers de la route de Vieuvicq ont pu reprendre leurs habitudes. Cette route départementale n°124 était en effet fermée à la circulation en raison de la réfection du pont qui enjambe l'autoroute à Ezanville. Tablier, trottoirs, assainissement et garde-corps, l'ouvrage a donc subi d'importants travaux.

La création d'un passage à faune, dont il est question depuis plusieurs années, ne faisait pas partie de ce programme. Elle devrait faire l'objet d'une opération ultérieure dont nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Les principales décisions du Conseil municipal

Nous vous rappelons que les comptes rendus sont consultables en intégralité à la mairie et sur le site Internet de Frazé.

➤ Busage d'un fossé aux Houdraises

Afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales aux Houdraises tout en permettant une circulation plus aisée des véhicules sur la voie communale très rétrécie à cet endroit, il paraît opportun de réaliser un fossé busé.

La réalisation de ce chantier sera confiée à la SARL Fillette, de Champrond-en-Gâtine, pour un montant de 3 708,40 € HT.

➤ Jeunes Frazéens : prenez votre « envol » !

Pour aider les jeunes de la commune à « prendre leur envol », la Municipalité et le CCAS ont mis en place une dotation annuelle pouvant être allouée, sur demande et après examen du dossier, à de jeunes étudiants désireux d'effectuer un stage ou un séjour justifié par la poursuite de leurs études ou de leur apprentissage loin de chez eux, éventuellement à l'étranger.

Plusieurs jeunes Frazéens ont déjà pu en bénéficier. Ce complément financier peut aider à payer le voyage ou les frais d'hébergement. N'hésitez pas à demander un dossier en mairie. Nous étudierons toutes les demandes avec la plus grande attention !

En pratique :

Qui : tous les jeunes Frazéens (dont les parents ou eux-mêmes sont domiciliés à Frazé)

Quoi : aide financière pour un départ loin de la résidence habituelle justifié par la poursuite d'études, l'apprentissage, le perfectionnement en langue étrangère...

Combien : contribution calculée selon les frais de voyage prévisibles. Aide plafonnée à 500 € maximum.

Comment : dossier à déposer avant le départ.

La mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Nos impôts : Comment ça marche ? Qui paie quoi et pourquoi ?

Les impôts, taxes et dotations font beaucoup parler d'eux en ce moment. Mais pas toujours facile de comprendre comment tout cela est organisé.

En quelques lignes, voici quelles sont, au niveau communal, les ressources de la commune et l'usage qui en est fait.

Les ressources communales ont trois principales origines :

- **Les dotations de l'Etat** : chaque commune, grande ou petite, perçoit chaque année une somme allouée par l'Etat. Cette somme dépend de la localisation et de la taille de la commune. Ces dotations sont composées de différents éléments, dont le calcul est assez complexe. Pour Frazé, elles représentent près d'un tiers des recettes de fonctionnement : près de 100 000 € en 2018.
- Un peu plus d'un autre tiers est composé de nos **impôts locaux (foncier bâti, foncier non bâti et taxe d'habitation)** : 130 000 € de recettes en 2018. Les taux de prélèvement sont décidés chaque année lors du vote du budget par le Conseil Municipal. A Frazé, ces taux sont notoirement plus bas que ceux de la plupart des communes de la même strate. Nous avons choisi, depuis 10 ans, de protéger le pouvoir d'achat des Frazéens en maîtrisant les hausses des taux.
- Nous possédons une 3^{ème} ressource : **les impôts sur les entreprises frazéennes**, principalement l'autoroute et les activités commerciales sur le site de l'aire de repos. Les impôts de ces entreprises sont reversés à la Communauté de communes, qui nous en restitue une grande partie : ce sont les «allocations de compensation». 120 000 € annuels à Frazé environ.

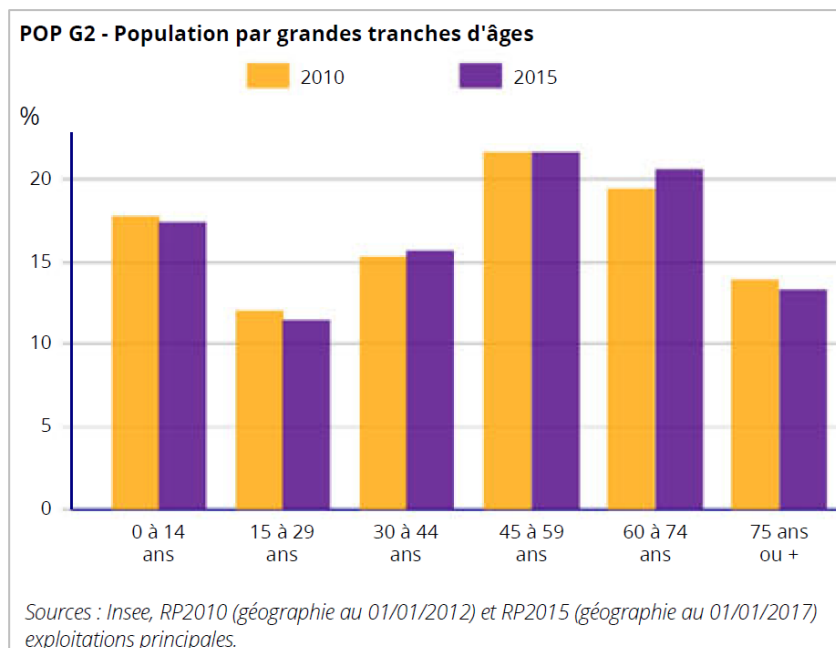
Ces recettes (350 000 € environ) sont ensuite dépensées en fonction des besoins de la commune. Une partie est utilisée en salaires des employés communaux (équivalent de 2,5 agents à temps plein), en dépenses pour les bâtiments communaux (chauffage et électricité de la mairie et de la salle des fêtes...), pour le matériel roulant (carburant et entretien courant des voitures, tracteurs, tondeuses...), en entretien courant des voiries et de la station d'épuration, en éclairage public, en achat de fournitures diverses (fuel, fournitures de bureau, repas des aînés, fleurissement, enrobé de voirie, sel de déneigement...), en prestations extérieures (Service Départemental Incendie et Secours, école, cantine, transport scolaire...), et en subventions de soutien aux associations locales. Le détail de ces dépenses de fonctionnement est accessible sur demande en mairie.

C'est le solde de ces dépenses par rapport aux recettes qui permet les investissements : réparation lourde des routes ou des réseaux, achat de gros matériel, travaux comme ceux de l'église ou des commerces. Investissements qui sont alors aidés par l'Europe, l'Etat, la Région ou le Département, nos partenaires pour l'aménagement du territoire.

Nos impôts sont donc utilisés pour protéger, embellir et gérer notre village. Ils permettent de valoriser notre patrimoine collectif et de rendre notre territoire attractif. Sans ces dépenses, Frazé ne ressemblerait pas à ce que nous connaissons aujourd'hui, notre qualité de vie ne serait pas la même, et, pour ceux qui sont propriétaires, leur bien perdrait de sa valeur.

Recensement de la population : tous les résultats de Frazé sont en ligne

Après la diffusion des populations légales 2015 en décembre 2017, l'Insee diffuse les résultats détaillés du recensement de la population sur le site internet www.insee.fr. Le dossier complet de Frazé a été mis à jour dès parution des nouveaux millésimes et peut être consulté sur le site internet <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-28161>.



Ce dossier présente le territoire à travers plusieurs thématiques, à partir de données issues de différentes sources, dont le recensement de la population.

Outre le chiffre de la population, resté stable puisqu'il est passé de 513 habitants en 2010 à 509 en 2015, on peut découvrir différentes informations dans ce document : répartition de la population par tranches d'âges (ci-contre), par sexe, statut conjugal, activité, emploi et chômage, statut professionnel, moyens de transport utilisés pour se rendre au travail, données relatives au logement, à la formation, nombre d'entreprises, etc.

Gilets jaunes : l'avis de notre Maire

Comment ne pas évoquer ici l'actualité ? Les gilets jaunes, au départ, c'est ce qu'on porte pour se signaler quand on est en panne, au bord de la route, et qu'on regarde les autres rouler tandis qu'on attend la dépanneuse ou les secours. Le symbole est fort.

Il paraît que les gilets jaunes, ceux qui font l'actualité, se trouvent pour la plupart être des habitants des territoires ruraux. Comment ne pas faire le parallèle entre cette image de la panne et ce que nous dénonçons régulièrement, avec d'autres maires de petits villages, auprès des autorités : les territoires ruraux, dont nous sommes, sont les « oubliés » de la République depuis des décennies. Nous avons demandé plus d'infrastructures, plus de médecins, plus de téléphonie mobile, plus d'internet très haut débit, une égalité de traitement entre les dotations par commune selon qu'on est en ville ou pas, nous avons décrié cette loi NOTRe qui fait la part belle aux grosses intercommunalités, qui réorganise le territoire, une fois de plus, vers des villes centres plus grosses, laissant une fois de plus s'installer le sentiment que les gens des campagnes paient des impôts pour des infrastructures ou des aménagements dont ils ne pourront pas bénéficier, parce que c'est trop loin de chez eux.

Tout cela nous l'avons dit.

Depuis 10 ans.

Il me semblait que le message était passé, que l'actuel gouvernement avait pris la mesure de cet appel de la ruralité. On a d'ailleurs pu voir les premières mesures venir concrètement vers nous avec le plan d'installation du très haut débit à l'habitant et l'antenne qui va permettre aux 4 opérateurs de téléphonie mobile d'être enfin « audibles » à Frazé. Et les médecins vont être plus nombreux, le numerus clausus qui en limitait le nombre a sauté...

Sans doute était-il trop tard. Sans doute cela n'a pas été assez vite, ou pas assez dit, ou pas assez expliqué.

Parmi ceux qui lisent ce bulletin, et donc cet article, il y a des gilets jaunes, et il y a des « anti gilets jaunes ». Je suis persuadée qu'aucun n'a cédé à la violence. Aucune cause, aucune colère ne justifie cette violence. Rien ne peut remplacer le débat, la concertation, et ceci à tous les niveaux de la démocratie, ce qui commence à la mairie.

Je le redis à chacun d'entre vous : les réunions du Conseil municipal sont publiques. C'est important d'y participer. On comprend mieux comment marche la France, à quoi servent la Région, le Département, l'Europe, la Préfecture, on comprend mieux quels sont les leviers qu'un petit village peut activer pour aider les habitants. Et si on comprend mieux, on est plus efficace.



Maison de services au public : deux adresses à connaître dans le canton

A La Loupe et à Thiron Gardais, les agents de la Communauté de communes Terres de Perche vous accueillent et vous orientent auprès des différents partenaires (Caisse d'Allocations Familiales, assistantes sociales du Conseil Départemental, Protection Maternelle et Infantile, CARSAT assurance retraite, MILOS insertion sociale et professionnelle...).

Ils peuvent également vous aider dans certaines de vos démarches.



Les permanences de LA LOUPE :

MSAP La Loupe : **02 37 81 38 93**

msaplaloupe@terresdeperche.fr

18 rue de la Gare 28240 LA LOUPE

Coordinatrice : Laëtitia SAMSON

Horaires : du lundi au jeudi matin : 8h00 - 12h15

lundi et jeudi après-midi : 13h30 - 17h00 (sur rdv)

Les permanences de THIRON-GARDAIS :

MSAP Thiron Gardais : **02 37 49 49 48**

msapperchethironnais@terresdeperche.fr

18 rue de l'Abbaye 28480 THIRON GARDAIS

Coordinatrice : Sandrine LECOMTE

Horaires : du mardi au jeudi : 8h45 - 12h45
et 13h30 - 17h30

Le Point Information Jeunesse

Comme son nom l'indique, ce lieu dédié aux jeunes dispose d'une informatrice jeunesse et animatrice socioculturelle qui saura vous guider dans certaines démarches et vous proposera :

- un accueil libre, anonyme et gratuit, ouvert à tous (enfants, parents, sans emplois, salariés...)
- un accès gratuit à un ordinateur avec connexion internet
- des renseignements sur les formations BAFA/BAFD
- de la documentation consultable sur place (orientation, journal de l'animation, l'Echo...)
- des informations et accompagnements à la santé
- un accompagnement dans vos projets de jeunes
- des informations sur les métiers, l'orientation, les études...

Horaires d'ouverture hors vacances scolaires : mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h et mercredi de 9h30 à 18h

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Adresse : rue Jean Moulin 28 240 La Loupe - 07.67.46.41.72 - pjilaloupe@hotmail.com

56 Frazéens à la Une

Bée Albert, Bée Eugène, ces noms sont presque devenus familiers pour les personnes qui assistent chaque année aux commémorations de l'Armistice du 11 novembre à Frazé. Il s'agit des deux premiers noms de la liste inscrite sur notre monument aux morts. La liste, trop longue, des 56 Frazéens morts pour la France durant la Première Guerre mondiale. Des Frazéens que nous avons souhaité mettre à l'honneur en cette année commémorative du 100^{ème} anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918.

A l'époque, notre commune de Frazé comptait environ 1170 habitants. Dans la plupart des familles, les hommes furent réquisitionnés pour partir au front. Certains revinrent blessés, mutilés, d'autres indemnes sur le plan physique, mais tous profondément marqués voire même traumatisés par ces années d'horreur.

100 ans plus tard, chaque famille garde le souvenir d'un grand-père, d'un grand-oncle ou d'un arrière-grand-père ayant vécu l'enfer des tranchées. Les plus jeunes ne les ont pas connus, mais il est de notre devoir de transmettre ce souvenir à nos enfants. Voici donc la liste de ces 56 Frazéens morts pour la France :

BEE Albert
BEE Eugène
BEQUIGNON Emile
BLANCHOUIN Axel
BLANCHOUIN Sosthène
BLIN George
BLOT Eugène
BLOT Maxime
BOURDELAS Abel
CHEVALLIER Félicien
CHEVREAU Félix
COURTOIS Louis
DUPONT DE DINECHIN Guy
DUPONT DE DINECHIN Louis
DUPONT Léandre
ENADANT Ernest
ERNEST Edmond
FORGE Abel
FOURIAUX Léon

FURET Maxime
GASNIER Fernand
GASSELIN Henri
GERMOND Alfred
GOURCI Armand
GUEDE Auguste
GUINEBERT Firmin
HAMET Maurice
HATON Armand
HATON Eugène
HERMELINE Eugène
HODCENT Charles
HOUVET Alphonse
HUVET Alphonse
LANDIER Léandre
LATOUCHE Marcel
LATOUCHE Ernest
LAVIE Aristide
LEROUX Armand

LETELLIER Aimé
LETELLIER Marcel
LETEUR Edouard
MANGUIN Homère
MENAGER Pierre
MENAND Armand
MERCIER Adrien
MERCIER Constantin
MEREL Alphonse
MEREL Noël
MORICE Valéry
POUSSARD Armand
PRADE Léon
QUENTIN Jules
ROBINEAU Marcel
ROGER Arsène
ROUGEAULT René
TROQUET Théophile



Ici la photo d'Albert et Eugène Bée, les deux premiers noms inscrits sur notre monument aux morts. Nous remercions la famille Béquignon de nous avoir transmis ce souvenir personnel.

CCAS : le 11 novembre à Frazé

C'est sous un ciel pour le moins capricieux que s'est déroulée cette année la **cérémonie officielle du 11 novembre**. Tout comme le public venu participer à ce centenaire historique, nos deux porte-drapeaux, Maurice Verdier et Jean-Jacques Calliat, ont bravé la pluie pour rendre un hommage appuyé à nos soldats morts pour la France. Cet événement, qui s'est déroulé comme à l'accoutumée sur les airs de l'Harmonie de Brou, a été clôturé par un vin d'honneur offert en mairie par la municipalité.

Tous les Frazéens âgés de plus de 70 ans étaient ensuite invités au **repas annuel du 11 novembre** organisé à la salle des fêtes par les membres du CCAS et de la Municipalité. Contraints par diverses obligations, certains n'ont pas pu venir, et nous étions finalement une soixantaine pour partager ce banquet préparé et servi avec le sourire par la dynamique équipe de « l'Etape des Saveurs ».

Conformément à la décision du CCAS et du Conseil municipal, chaque participant a reçu deux bons d'achat d'une valeur de 15 € à valoir dans les commerces frazéens jusqu'au 30 juin 2019. Chacun pourra ainsi s'offrir les gourmandises de son choix tout en contribuant à l'activité de nos commerçants, les Spécialités du Champ de Mars et l'Etape des Saveurs. Pour les frazéens bénéficiaires qui n'ont pas pu venir au banquet, il est possible de retirer ces bons d'achat en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Méline et Julien Beauvais : un jeune couple à votre service !



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Elle est assistante maternelle, il est maçon : nous vous présentons ici un couple de Frazéens, jeunes et motivés, qui se tiennent à votre service.

Depuis qu'elle a reçu son agrément au printemps dernier, Méline Beauvais a accueilli un premier enfant début juillet, puis un second. Les deux places dont elle dispose en tant qu'assistante maternelle sont donc actuellement occupées, mais une demande est en cours pour obtenir un troisième agrément et ainsi pouvoir accueillir un bébé dès son plus jeune âge. Une information précieuse dans notre secteur où l'offre en matière de garde d'enfants est restreinte.

De son côté, son mari Julien exerce la profession d'artisan en ravalement et, plus généralement, tous travaux de maçonnerie.

D'abord salarié, il s'est lancé à son compte depuis quelques années et travaille dans une zone géographique étendue, de Chartres jusqu'à La Ferté-Bernard. Pour tous renseignements, n'hésitez pas les contacter !

Méline Beauvais : 06.30.94.70.36 – Julien Beauvais : 06.80.89.37.68

Parc naturel régional du Perche : participez à l'évaluation à mi-chartre

Né de la volonté des habitants de préserver leurs patrimoines et d'en faire des atouts pour demain, le Parc naturel régional du Perche travaille avec les Percheronnes et les Percherons au développement durable du territoire et à la protection du cadre de vie.

Aujourd'hui à mi-parcours de ce projet, le Parc naturel régional du Perche souhaite recueillir le regard de ses habitants sur les actions qu'il mène.

Vous pouvez participer à une enquête en vous connectant à ce site :

<http://www.parc-naturel-perche.fr/enquete-le-parc-et-vous>

Le Parc vous remercie de votre participation !



Une autre vie s'invente ici

LE PARC LE PERCHE A VOIR, À FAIRE SE RESTAURER OÙ DORMIR



Événements communaux et associatifs du second semestre 2018



10 ans déjà : à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine les 15 et 16 septembre, Frazé rééditait sa grande fête de village pour la 10^{ème} année consécutive.

L'histoire était bien sûr à l'honneur, avec des **conférences sur l'histoire du château** animées par les propriétaires, mais aussi une **exposition sur l'archéologie et l'histoire locale de Frazé**. Parmi les nouveautés cette année, l'ouverture de la **Tuilerie** a permis au public de découvrir ce site et de se familiariser avec la **danse contemporaine**. Dans l'**église**, les visiteurs ont apprécié les présentations des travaux par Madame le Maire et lui ont posé toutes leurs questions !

Autre temps fort, le "**pyroconcert**" donné au château a ébloui des spectateurs venus très nombreux.

Après la **chasse au trésor** du dimanche matin, la **messe de Saint-Hubert** a été célébrée dans l'église en présence des **Trompes du Perche**. Le midi, c'est sous un soleil particulièrement généreux que s'est déroulé le **barbecue** sur la place, en présence de Madame la Préfète d'Eure-et-Loir. Les démonstrations d'**artisanat d'art** ont permis au public de profiter du site durant toute la journée, sans oublier une visite de la **mini-ferme**, une photo souvenir des **chevaux percherons** et une **promenade en calèche**. Une manière de célébrer un autre anniversaire, celui du Parc naturel régional du Perche, qui fêtait ses 20 ans !

Bravo à tous les artistes et un grand merci aux propriétaires du Château et aux bénévoles de nos associations, qui ont cette année encore porté très haut les couleurs de Frazé.



Le 15 décembre, tous les enfants de Frazé, de la naissance au CM2, étaient invités à fêter Noël avec le **Comité des Fêtes**. Après un spectacle de marionnettes, le Père Noël est venu distribuer des cadeaux. Lucas MAGOUDI, né le 29 novembre, était le plus jeune dans ses bras (notre photo). Puis petits et grands ont partagé le traditionnel goûter.

Le 16 décembre, les enfants de l'**école de Chassant** ont à leur tour fêté Noël. Après quelques chants et danses interprétés par chaque classe, le Père Noël est arrivé pour présenter les jeux collectifs offerts à l'école par la Coopérative scolaire. L'APEA organisait pour sa part un marché de Noël.

Réveillez-vous à Frazé !

Nicolas et son équipe vous proposent de fêter ensemble la nouvelle année.

Pour bien démarrer 2019, un réveillon est organisé à la salle des fêtes : un menu de fête, une ambiance musicale disco, des surprises pour tous ceux qui viendront déguisés sur le thème des années 70-80, tout est prévu pour passer un moment mémorable !

Alors vite, avant que ce ne soit complet, réservez votre place au 02 37 29 06 20.

- ◉ Kir Princier & ses amuses bouche
- ◉ Charlotte de saumon fumé à la crème d'Isigny
- ◉ Tourte de viande marinée au Sauternes, foie gras, cèpes et châtaignes.
- ◉ Sourire du nouvel an
- ◉ Filet de canette à la périgourdine, écrasé de pommes de terre aux truffes noires
- ◉ Assiette fromagère
- ◉ Bûche des saveurs à l'orange façon norvégienne
- ◉ Coupe de Champagne

Boissons à discrétion

DISCO

Salle des fêtes 20h30

88 € / personne
25 € / enfant jusqu'à 12 ans

VENEZ DÉGUISÉS ANNÉE 70 - 80 ET REPARTEZ AVEC UN CADEAU

L'Étape Des Saveurs

Liste électorale : pensez à vous inscrire !

Vous venez de vous installer sur Frazé ? Vous venez de fêter vos 18 ans ou allez devenir majeur avant le 1er mars 2019 ? Alors n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2018 pour effectuer cette démarche citoyenne. Il vous suffit pour cela de venir en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Une **permanence** est prévue en mairie le **31 décembre de 10h à 12h** pour les dernières inscriptions de l'année.

Agenda 2019 de Frazé

MOIS	DATES	EVENEMENTS	ORGANISATEURS
JANVIER	samedi 5 à 17h00 samedi 12 à 20h00 samedi 26 à 20h30	Vœux de la Municipalité Galette des Rois Concert	Municipalité Trait d'Union Harmonie de Brou
FEVRIER	samedi 2 à 20h00 dimanche 10 à 15h30 samedi 16 à 14h00	Loto Spectacle « Tout feu tout flamme » Loto	APEA Frazz'art FNACA
MARS	samedi 9 à 20h30 samedi 23 à 8h00 dimanche 31 à 12h00	Loto Ouverture de la pêche Déjeuner spectacle cabaret	Amicale des anciens élèves La Gaule Frazéenne L'Étape des Saveurs
AVRIL	samedi 6 à 20h00 samedi 27 à 7h30 dimanche 28 à 12h00	Soirée Couscous Journée truites Méhoui	Trait d'Union La Gaule Frazéenne Amicale des anciens élèves
MAI	mercredi 8 à 10h15 dimanche 12 à 7h00	Commémoration de la Victoire Brocante	Municipalité Comité des fêtes
JUIN	samedi 22 à 20h00 samedi 29 et dimanche 30	Feu de Saint-Jean Festival Frazz'art en scène	Trait d'Union Frazz'art
JUILLET	samedi 6 et dimanche 7 samedi 13 à 17h00 samedi 13 à 20h00	100 km du Perche Jeux et divertissements Repas champêtre, suivi du bal et du feu d'artifice	Trait d'Union (correspondant pour Frazé) Comité des fêtes Municipalité / Comité des fêtes
SEPTEMBRE	samedi 14 et dimanche 15	Journées du Patrimoine : animations dans le village et au château	Associations de Frazé / Château / Municipalité
OCTOBRE	samedi 26 à 20h30	Loto	Amicale des anciens élèves
NOVEMBRE	lundi 11 à 10h15 samedi 23 à 18h30	Commémoration de l'Armistice, suivie du banquet des aînés Assemblée générale, suivi d'un repas	Municipalité et CCAS Trait d'Union
DECEMBRE	samedi 14 à 15h00 dimanche 15 à 14h00	Noël des enfants Arbre de Noël	Comité des fêtes APEA

Les horaires sont donnés à titre indicatif. **Nous vous invitons à consulter régulièrement l'affichage devant la mairie ou le calendrier du site internet www.mairie-fraze.fr** afin de vous tenir informé des événements et modalités d'inscription pour les différents repas, etc.

Etat civil

Naissance : Lucas MAGOUDI, le 29 novembre 2018 au Coudray

Mariage : Alexandre GIROUX et Céline CARLE, le 28 juillet 2018

Décès : Monsieur Jean GUENARD, le 11 août 2018 au Coudray
Monsieur Jean DESORMEAUX, le 9 octobre 2018 à La Ferté-Bernard
Monsieur André DESCHAMPS, le 17 novembre 2018 au Coudray



L'équipe municipale et les agents communaux vous souhaitent de très agréables fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2019.

La cérémonie des vœux aura lieu le **samedi 5 janvier à 17 heures** à la salle des fêtes.

L'accueil des nouveaux Frazéens et des bébés aura lieu à cette occasion.

Venez nombreux !



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Informations pratiques

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

le lundi et jeudi matin de 9h à 12h

le mardi après-midi de 14h30 à 16h30

le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h

permanence des élus sur rendez-vous le samedi matin

téléphone de la mairie : 02.37.29.50.52

fax : 02.37.29.50.14

adresse mail : mairie.fraze@wanadoo.fr

site internet officiel de la commune : www.mairie-fraze.fr

En cas d'urgence, vous pouvez contacter directement :

Brigitte PISTRE, maire : 06.10.13.48.70

Fabien MASSON, 1^{er} adjoint : 06.26.63.60.03

Isabelle LAVIE, 2^{ème} adjointe : 06.20.35.38.90

Gérard TRECUL, 3^{ème} adjoint : 06.71.53.83.31

Alain GAUTHIER, 4^{ème} adjoint : 06.33.50.50.93

En cas de besoin d'intervention sur le réseau d'eau, vous pouvez appeler le 06.71.53.83.31

Le Petit Frazéen

Bulletin municipal n° 23 – décembre 2018

Responsable de la publication : Brigitte Pistre, Maire de Frazé

Rédaction : Brigitte Pistre et Isabelle Lavie

Illustrations : Dominique Béquignon, Fondation du Patrimoine, Isabelle Lavie, Olivier Valy

Mise en page : Isabelle Lavie, avec la participation de Philippe Lebel

Impression : Florilège Graphique

Dépôt légal à parution – n° ISSN en cours

Vous pouvez télécharger ce bulletin sur notre site internet www.mairie-fraze.fr rubrique Municipalité → Bulletins municipaux